



## Les cas de déblocage anticipé

Les sommes investies dans le PEG de Schneider Electric sont indisponibles pendant 5 ans et indisponibles jusqu'à votre retraite dans le PERCO.

Toutefois, la loi a fixé différents cas vous permettant de disposer de votre épargne de manière anticipée tout en conservant l'ensemble des exonérations fiscales et sociales (cf. tableau ci-dessous).

\* Pour les avoirs détenus dans le PEG, vous disposez d'un délai maximum de 6 mois à compter du fait générateur pour présenter votre demande de déblocage sauf pour les cas concernant la cessation du contrat de travail, le décès du conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un PACS, l'invalidité et le surendettement. Dans les cas de décès, il appartient aux ayants droit de demander la liquidation des droits du salarié défunt dans un délai de 6 mois suivant le décès.

	PEG	PERCO
Mariage, PACS *	●	
Naissance ou adoption d'un 3 <sup>ème</sup> enfant et des suivants *	●	
Divorce, séparation, dissolution d'un PACS avec garde d'au moins un enfant *	●	
Création ou reprise d'entreprise par le bénéficiaire, son conjoint ou ses enfants *	●	
Agrandissement de la résidence principale *	●	
Cessation du contrat de travail (licenciement, démission, départ à la retraite, fin de contrat)	●	
Acquisition de la résidence principale ou remise en état suite à une catastrophe naturelle reconnue par arrêté ministériel *	●	●
Invalidité du bénéficiaire, de son conjoint, de la personne liée par un PACS ou d'un de ses enfants (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> catégorie)	●	●
Décès du bénéficiaire, de son conjoint ou de la personne liée par un PACS	●	●
Surendettement de l'épargnant	●	●
Expiration des droits à l'assurance chômage		●